
**Commission Tripartite Romande
TRAVAIL SOCIAL**
**Procès-verbal de la séance
du 20 novembre 2014
à Lausanne – Foyer du Servan**

| Présidence | | | |
|------------------------|----------------------|--|-----------------------|
| M. | O. Nordmann | | INTEGRAS |
| | | | |
| Participant-e-s | | | |
| Mme | N. Arbella | | GREA |
| M. | C. Bornand | | CLPPJ |
| M. | J.-C. Bourquin | | HEF-TS |
| M. | C. Butscher | | ANMEA |
| M. | J. Coquoz | | HES-SO |
| M. | D. Dénéreaz | | AcoPraFor |
| Mme | S. Eigenheer | | Hospice général |
| M. | B. Geiser | | ANTES |
| Mme | C. Guinard Dumas | | AvenirSocial VD |
| M. | B. Lévy | | HETS-VS |
| M. | H. Louvrier | | Plateforme ASC |
| Mme | H. Stoffel Vuille | | AvenirSocial VD-GE |
| | | | |
| Invité-e-s | | | |
| M. | J.-F. Bickel | | HEF-TS |
| Mme | F. Weber | | SIJ |
| | | | |
| Excusé-e-s | | | |
| M | S. Beuchat | | AvenirSocial suisse |
| Mme | D. Biner | | CVALDI (VS) |
| Mme | S. Bréaud | | ARDIPE |
| Mme | L. Fournier | | Ortra Santé-Social VS |
| M. | J.-P. Gaudard | | ARS |
| M. | O. Grand | | SPAS VD |
| Mme | V. Keller | | EESP |
| M. | D. Kohlbrenner | | FASL |
| Mme | J. Manz | | AVALEMS |
| Mme | A. Oppliger | | OrTra Santé-Social VD |
| Mme | P. Richard-De Paolis | | EESP |
| Mme | C. Staub | | AVOP |
| M. | P.-A. Uberti | | INSOS |
| | | | |
| | | | |

| |
|----------------------|
| ORDRE DU JOUR |
|----------------------|

1. Accueil et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 3 avril 2014
3. Partie statutaire
 - 3.1 Rapport du président
 - 3.2 Comptes et approbation des comptes
 - 3.3 Renouvellement de l'organe de contrôle
 - 3.4 Démission et nomination au Comité
 - 3.5 Cotisations 2015
4. Recherche en travail social et demandes du terrain
5. Consultation sur la stratégie académique du domaine Travail social
6. Nouvelles de la HES-SO
7. Tour de table
8. Nouvelles de la Tripartite
 - 8.1 Etudiants en emploi : données statistiques et suite de l'enquête
9. Divers et prochaine séance.

1. ACCUEIL ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président ouvre la séance. L'ordre du jour est accepté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 avril 2014

Le PV de la séance du 3 avril 2014 est adopté sans modification. M. C. Bornand informe l'assemblée que la CLPAJ a changé d'appellation pour devenir la Conférence latine de promotion et de protection de la jeunesse (CLPPJ) dont il devient le représentant au sein de la Commission tripartite romande, en remplacement de M. S. Quéru.

3. PARTIE STATUTAIRE

3.1 Rapport du président

Le rapport du président figurait dans l'annexe de la convocation à la séance. Le président en rappelle les points principaux en séance et salue la dynamique instaurée dans la Commission tripartite. Il relève deux éléments en particulier : les perspectives intéressantes de conventions entre des institutions ou des organisations faitières et le

domaine Travail social ou des HETS à la suite de la présentation de la convention existante entre l'Hospice général et la HETS-GE ; la recherche au sujet de la formation en emploi et des conditions faites aux étudiant-e-s, qui fait l'objet du point 8 de la présente assemblée. Ce rapport est approuvé par l'assemblée.

3.2 Comptes et approbation des comptes

Le président commente les comptes qui avaient été envoyés avec l'ordre du jour et lit le rapport de vérification de M. D. Kohlbrenner, qui est excusé pour cette séance.

Les comptes sont adoptés par l'assemblée sans opposition.

3.3 Renouvellement de l'organe de contrôle

En l'absence de M. D. Kohlbrenner, le président propose de prendre contact avec lui pour s'assurer qu'il accepte de poursuivre son mandat. Si ce devait ne pas être le cas, la Commission tripartite devrait désigner un vérificateur ou une vérificatrice lors de sa séance du printemps 2015.

3.3 Démission et nomination au Comité

Mme C. Guinard Dumas informe qu'elle a approché Mme L. Lambert pour l'inviter à devenir membre du Comité. Mais cette dernière a entre-temps quitté sa fonction à l'AVDEMS, laquelle mène actuellement une réflexion pour savoir dans quelles organisations elle va s'impliquer.

Mme S. Eigenheer informe l'assemblée d'une réorganisation engagée au sein de l'Hospice général qui a pour conséquence qu'elle remplacera désormais Mme K. Duc-Stroumza à la Commission tripartite. Les membres présents acceptent la proposition de nommer Mme S. Eigenheer en remplacement de Mme K. Duc-Stroumza au Comité.

3.4 Cotisations 2015

Les cotisations 2015 sont maintenues comme en 2014 à CHF 50.-.

M. J. Coquoz informe l'assemblée qu'il va demander au Comité d'examiner la pertinence de mettre sur pied un prix de la Commission tripartite romande pour les diplômé-e-s du Master en travail social. Il a pu constater, lors des remises de diplômes de Master au sein de la HES-SO, que pratiquement toutes les filières bénéficiaient de prix octroyés par des entreprises ou des groupements d'entreprises.

4. RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL ET DEMANDES DU TERRAIN

M. J.F. Bickel président du Comité Ra&D du domaine Travail social et responsable de la recherche à la HEF-TS fait une présentation des catégories de recherches menées dans les HETS et des collaborations existantes. Il présente également l'organisation de la recherche dans le domaine et les éléments qui composent la stratégie Ra&D du domaine. Il fait état enfin de divers projets de recherche en cours (voir annexes).

Dans le débat consécutif à cette présentation est évoquée la question cruciale de l'accès à l'information au sujet des activités de recherche du domaine pour les directions d'institutions, les chefs de service, les professionnels. Il apparaît inefficace aux membres présents de devoir surfer sur quatre sites internet pour trouver de l'information. Faut-il

envisager une présentation régulière des projets Ra&D dans les PV de la Commission tripartite ?

Est évoqué également la question de la procédure requise pour des recherches mandatées. A qui faut-il adresser les demandes ? Aux quatre HETS ? À une personne en particulier qui sollicite ensuite le chercheur ou la chercheuse compétente ? Une des solutions consiste à s'adresser aux responsables Ra&D des HETS :

- HEF-TS : M. Jean-François Bickel (jean-francois.bickel@hef-ts.ch)
- HETS-GE : Mme Laurence Ossipow Wuest (laurence.ossipow-wuest@hesge.ch)
- EESP : M. Jean-Pierre Tabin (jean-pierre.tabin@eesp.ch)
- HETS-VS : M. Peter Voll (peter.voll@hevs.ch)

Des collaborations entre des équipes de recherche et des institutions sociales sont requises également pour des projets financés par le Fonds national Suisse (FNS) ou la Commission Technologie et Innovation (CTI). Mais dans ces projets-là, la temporalité doit prendre en compte les contraintes des procédures de dépôt et d'évaluation qui imposent un délai d'au moins six mois entre la fin de la préparation du projet et le début de la recherche.

Des membres posent la question de la participation des étudiants bachelor et master aux activités de recherche des HETS. Il arrive effectivement que des étudiants bachelor soient intégrés dans des projets de recherche et dans des études effectuées sur le terrain professionnel. Cette participation est plus systématique pour les étudiants du master puisque le programme comprend des ateliers ou des stages de recherche.

Le Comité de la Commission tripartite va poursuivre la réflexion sur les moyens d'améliorer la communication au sujet des activités de recherche dans les HETS et de permettre aux institutions d'en avoir connaissance. Il importe en effet de limiter le cloisonnement entre le terrain et équipes de recherche.

5. CONSULTATION SUR LA STRATEGIE ACADÉMIQUE DU DOMAINE TRAVAIL SOCIAL

M. J. Coquoz présente, dans un document Powerpoint (voir annexe), le contexte de la réflexion stratégique du domaine Travail social qui s'inscrit dans le cadre d'une planification nationale et d'un fonctionnement de la HES-SO par convention d'objectifs ; il relève également les différents objectifs 2015-2020 du domaine dans les missions de formation, de recherche et de prestation de services. Le document mis en consultation est une première version issue des réflexions menées au sein du domaine et qui a été mise en discussion dans les HETS. À l'issue de la consultation sera élaborée la version finale à remettre au Rectorat fin décembre 2014.

Les membres émettent les commentaires suivants :

- Il est difficile d'émettre des considérations car la consultation ne comporte pas de questions auxquelles répondre et il n'est pas possible de savoir quelles sont les attentes d'une telle consultation.
- Le document évoque la place de la Commission Tripartite romande comme interface entre le domaine Travail social et le terrain professionnel. Mais le nombre de séances de la Commission permet-il vraiment de se faire une opinion sur les missions de la HES-SO et de se prononcer. Il faut éviter une instrumentalisation potentielle de la Commission dans la politique du domaine. Il y aurait donc lieu de clarifier les réseaux d'information entre les HETS et les

milieux professionnels. La Commission tripartite en est un mais il y a aussi les praticiens formateurs par exemple.

- Les membres présents saluent la volonté du domaine de consulter la Commission tripartite. Mais cela renforce le fait que les membres présents sont des représentants de leur organisation et qu'ils doivent consulter en amont pour se faire les porte-parole de l'organisation qu'ils représentent. Cela a pour exigence que les documents mis en consultation doivent être disponibles suffisamment tôt. Par ailleurs le terrain représenté au sein de la Commission tripartite est très divers : il comprend des pouvoirs publics, des organisations professionnelles, des institutions, des associations faitières, etc.
- Le projet de stratégie est jugé très intéressant. Certains membres voient une relative contradiction entre les valeurs d'humanisme mise en exergue et la démarche compétitive qui sous-tend l'exercice puisqu'on voit bien que le domaine se trouve en compétition avec les autres domaines pour l'accès aux ressources de la HES-SO.
- La formation en emploi ne figure pas parmi les objectifs. Est-ce parce que ce n'est plus une préoccupation du domaine ? Les membres présents de la HES-SO rappellent que le renforcement des pratiques existantes, dont la formation en emploi, fait partie du quotidien des HETS et que les objectifs énoncés dans la stratégie doivent être nouveaux et peu nombreux.
- L'énoncé relatif à la formation continue « améliorer la reconnaissance... » est jugé insatisfaisante ; il devrait être revu.
- Certains membres ont le sentiment que les membres du corps professoral des HETS ont de plus en plus souvent un profil académique universitaire et méconnaissent le travail social. Ceci constitue une inquiétude du terrain.

6. NOUVELLES DE LA HES-SO

J. Coquoz livre les informations suivantes :

- La consultation sur l'esquisse de nouveau Master of advanced studies en Intervention sociale s'est déroulée le 4 novembre à l'EESP en présence d'une petite douzaine de personnes présentes. Les commentaires émis étaient très intéressants et vont être pris en compte dans l'élaboration du projet, si le domaine Travail social obtient le feu vert du Rectorat.
- La SASSA a publié une brochure présentant 40 projets de recherche menées dans les HETS, dont 16 de la HES-SO. La brochure peut être téléchargée sur le site de la SASSA, www.sassa.ch.

7. TOUR DE TABLE

Les membres présentent les informations ci-dessous :

- Mme S. Eigenheer informe que dans le cadre de la convention liant l'Hospice général à la HETS-GE, des efforts sont effectués pour valoriser la fonction d'assistant social. Une réunion d'employeurs est prévue en mars 2015 à l'OFPC pour promouvoir cette fonction auprès des services d'orientation scolaire et professionnelle.
 - AvenirSocial est présent au salon des métiers de Beaulieu (25-29 novembre 2014) sur le stand de l'ORTRA VD.
-

- La CCT sociale VD commence à être mise en place mais produit de multiples tensions car elle ne fait pas que des gagnants.
- AvenirSocial a publié un cadre de référence sur la prise en charge parascolaire qui est de la responsabilité des communes. Une table ronde s'est déroulée en septembre à ce sujet.
- Une plateforme Pro enfance a été créée le 10 octobre 2014 au niveau romand (www.plateformeproenfance.ch).
- L'Ortra santé-social Vaud a dû déménager ses cours inter-entreprises. Elle envisage de mettre en place un système de VAE pour le CFC ASE selon l'art. 32 de la LFPr. Elle assure également la formation des formateurs en entreprise qui suivent les apprentis VAE (formation de 40 heures). Elle se préoccupe enfin du fait que l'encadrement des PF aux étudiants des écoles supérieures ne bénéficie d'aucune indemnisation.
- La charte du PF élaborée par l'AcoPraFor va être adoptée à la prochaine AG après consultation auprès des membres.
- La GREA a organisé son colloque 2014 (11-13 novembre) en partenariat avec l'Université de Genève sur le thème Addictions et société. Le colloque a marqué les 50 ans du Groupement.
- Le canton de Fribourg a commandé une étude de faisabilité pour mettre en place une formation en éducation de l'enfance de niveau ES. La HEF-TS est pressentie pour héberger cette formation si elle se réalise.
- Le canton de Neuchâtel met en place les contrats de prestation avec les institutions pour enfants et adolescents. Ces dernières s'organisent pour employer les personnes formés selon la CTT. L'école supérieure Pierre Coullery a le projet d'ouvrir une filière en éducation sociale ES.

8. NOUVELLES DE LA TRIPARTITE

8.1 Etudiants en emploi : données statistiques et suite de l'enquête

Les données statistiques mises en annexe de la convocation à la séance sont présentées et commentées. Elles donnent des indications intéressantes sur l'évolution des effectifs d'étudiants en emploi. Plusieurs personnes présentes estiment que l'introduction du CFC ASE constitue un facteur majeur dans cette évolution car les apprentis ont pour partie remplacé les personnes qui se formaient au niveau tertiaire. Et si l'on prend en compte les apprentis, on peut considérer que l'effort des institutions éducatives pour assurer la formation en emploi de leur personnel ne s'est en tout cas amoindri les dernières années.

Le Comité propose de renoncer à une enquête de grande ampleur nécessitant de réunir des moyens financiers, et de procéder plutôt à une enquête soft sur la base de quelques questions qui seraient posées éventuellement à un échantillon d'étudiants. Les membres de la Commission tripartite sont invités à faire part au comité de questions pertinentes pouvant être intégrées dans l'enquête, laquelle pourrait être prévue en automne 2015.

9. DIVERS ET PROCHAINE SEANCE

En l'absence de divers, le président annonce que la prochaine séance de la Commission Tripartite est fixée :

Judi 30 avril 2015 dès 9h15 au Foyer du Servan à Lausanne

ANNEXES :

- Listes de projets de recherche
 - Tableaux statistiques d'étudiants en emploi
 - Powerpoint sur la recherche dans le domaine travail social
 - Powerpoint sur la stratégie académique du domaine Travail social
-